A.R.P.A.F
Mairie de FAYENCE
http://www.arpaf.org

Compte rendu Assemblée générale année 2020

Chers membres, étant donné la situation sanitaire nous ne pouvions pas tenir notre AG dans des conditions habituelles. Nous vous avons donc envoyé le texte et le bulletin de vote que vous nous avez renvoyé et nous vous en remercions.
Les réponses que nous avons reçues atteignent le quorum, l'AG est donc valable.

L'Ordre du jour :

1. Présentation du :
   - Bilan moral,
   - Bilan financier
2. Quitus de la gestion de l'année
3 Vote du budget prévisionnel
4 Élection du nouveau comité

Conformément aux statuts et au règlement intérieur tous candidats désirant entrer au comité, sont priés de faire connaître leur candidature au maximum trois (3) jours après la réception de cette lettre. Nous avons reçu la proposition de Myriam Lahoudere qui désire entrer au conseil, étant donné que nous ne pouvons recommencer le vote pour des questions financières, nous la proposerons lors de la prochaine AG.

5. Questions diverses : si vous désirez aborder des sujets particuliers, faites parvenir vos questions par écrit. Nous n'avons pas reçu de proposition.

Seuls les membres actifs (c'est-à-dire âgés de plus de seize ans et à jour de la cotisation exigée) peuvent voter. Nous avons reçu cinquante chèques d'inscription avec les votes

1/ présentation du bilan moral

Suite au confinement, les manifestations suivantes ont dû être annulées : Greniers dans la rue, salon des collectionneurs et marché de Noël qui lui avait été reporté du 6 au 20 décembre mais malheureusement la nature nous a encore empêché de le maintenir. Ces manifestations ayant pour but premier de faire rentrer de l'argent dans les caisses et également de nous faire connaître ou de nous rappeler aux concitoyens.

Enquêtes pour maltraitance animale :

1/ Sur la commune de Seillans, chienne signalée vivant sur un balcon.

Après enquête et dépôt de plainte en gendarmerie de Fayence, il s'est avéré que nous avons dû annuler cette plainte, cette chienne récupérée dans un refuge, avait l'habitude de s'échapper. Suite à notre intervention, le propriétaire lui a construit un parc avec niche dans son jardin.

2/ sur la commune de Tourrettes :

Deux chiens maltraités :

Après enquête, il s'avérait que ces chiens n'étaient pas soignés correctement, le mâle était attaché avec une chaine de 50cm et n'avait pas d'eau à sa portée. Après un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie, les 2 chiens ont été récupérés par les gendarmes de Fayence accompagnés par les policiers municipaux de Tourrettes et l'ARPAF. Ces chiens ont étés emmenés au refuge de l'AVSA. L'action que nous avons menée est passée dans le Var Matin.

M. Prieur, a été convoqué au tribunal de Draguignan le 9 juillet et reporté au 12 mars 2021, les propriétaires ayant fait appel.

3/ Enquête à la demande de la Mairie des Adrets de l'Estérel et de l'association « sans fers ni mors »

Le club hippique des Adrets de l'Estérel ne soignait pas correctement les chevaux sur leur domaine et contaminaient les terrains du tennis située en dessous. Les chevaux ont étés enlevés.

Plusieurs autres enquêtes ont été réalisées sur le canton dont les griefs ont été abandonnés, il s'avérait très souvent que c'était des querelles de voisinages.

<u>Communes bénéficiant de sacs de croquettes pour les îlots :</u>

Montauroux 3 îlots
Mons 1 îlot
Seillans 1 îlot
Callian 1 îlot
Bagnols en Foret 1 îlot
Fayence 2 îlots
Achat nourriture pour les îlots 8401.69€

<u>Bilan frais vétérinaires pour stérilisations</u>

VETO HULIN 560€ 7%
MAIRIE DE BAGNOLS LITIGE 275€ 3%
VETERINAIRE BAVASSANO 1171€ 14%
VETO MAEVA 613.42€ 8%
VETO ROXANNE WAUTIER 60€ 1%
VETERINAINE UNIVET 5373.35€ 66%
VETERINAIRE GUILLEMIN MARIE 100€ 1% Total **8 153 €**

Convention de stérilisation des chats errants avec les Mairies

Pour les Mairies de : Fayence, Callian, Bagnols en Forêt et Mons.

Les personnes concernées par l'arrivée de chats errants sur leurs propriétés et les bénévoles en charge des îlots appellent le président pour demander une cage, l'autorisation et le vétérinaire référent pour leur commune. Les bénévoles captent les chats, les emmènent chez les vétérinaires ayant donné un rendez-vous et les relâchent sur le lieu de captation.

Mairie de Tourrettes la convention a été annulée en septembre 2020 pour cause financière, nous devons attendre Octobre 2021 pour signer une nouvelle convention.

Montauroux, Saint Paul en Forêt et Tanneron, pas de convention.

Bilan Financier

A votre disposition chez Paul Prieur. Nous accusons un Déficit de 964.34€. Les dons, subventions et adhésions restent nos principaux revenus.

Nous avons reçu une subvention de 6000€ de la Mairie de Fayence pour l'organisation de TerrAnimalia et le marché de Noël. Nous avons utilisé 2000€ pour l'organisation de TerrAnimalia, il nous reste à reporter pour l'année prochaine (2021) le solde de cette subvention soit 4000€ pour l'organisation du marché de noël.

Budget prévisionnel

Les dépenses restent stables d'une année à l'autre, excepté les 4000€ que nous dépenserons pour l'organisation du marché de Noël 2021.

Fixation du montant de la cotisation :

Pour les animaux de particuliers recevant une aide de l'association :

Tarifs de stérilisation pour :

Une chatte : 60€ un chat 40€ et une hystérectomie (chatte pleine) 100€

Carte de membre :

Cotisation simple : 40€ cotisation double : 70€

Nous comptons sur votre générosité, en vous rappelant que l'Association est reconnue d'utilité publique depuis le 20 mars 2009 Article 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et que vous pouvez déduire ce don de vos impôts à concurrence de 66%.

Renouvellement Conseil d'Administration

Se représentent :

- Président : Paul Prieur
- Secrétaire : Anne Simonet
- Conseiller techniques Murielle Deloux, Séverine Bertrand, Michèlle Savary

Restent en fonction :

- Vice-Président : Edith Baudet
- Trésorier : Nicolas Torremocha

Conseillers techniques : Josette Sagnard

Les votes sont revenus à 100%

1/ Quitus pour la gestion de l'année

X Pour

2/ Quitus pour la comptabilité

X Pour

3/ réélection du conseil d'administration par liste

X Pour

En espérant que l'année prochaine nous pourrons nous réunir, en attendant, nous continuons nos actions.
Nous mettons en route le projet de formation d'enquêteurs sur la maltraitance animale afin de soulager l'équipe en place. Et bien sûr nous continuons de stériliser les îlots de chats, d'assister les personnes en difficultés pour nourrir et soigner les animaux.